Image not found or type unknown

Erreur de date sur une convocation

Par **Gloubiboulga51**, le **18/06/2018** à **12:07**

Bonjour,

J'ai reçu samedi une convocation du [s]13 juin[/s] me proposant de venir au conseil de décision d'un agrément le [s]Jeudi 28 Mai 2018[/s].
Le souci est que le 28 mai était un lundi, que le seul jeudi 28 est en juin, mais qu'en plus il n'y a aucune heure pour le rendez-vous.

J'aurai voulu savoir, dans le cas où je ne me présente pas, est-ce que je peux me retourner vers cette administration en mettant en avant le fait que les informations données dans cette convocation n'étaient pas claires et qu'à mon sens, le conseil s'est réuni le 28 mai sans que l'on me prévienne auparavant?
Cela fait déjà un petit moment que cette administration essaye de ralentir, voir même de ne pas gérer mon dossier pour diverses raisons.

Je vous remercie d'avance de vos réponses.

Par **jodelariege**, le **18/06/2018** à **12:28**

bonjour , on va surtout vous taxer de mauvaise foi car bien sur qu'il s'agit d'une erreur qu'on ne peut vous donner un rendez vous en mai alors que nous sommes en juin...de plus il n'y a pas confusion entre le lundi 28 mai et le jeudi 28 juin...les informations ,même un peu fausses ,ne sont pas assez incompréhensibles puisque vous les avez bien comprises. si vous ne vous rendez pas à la convocation cela va retarder encore plus votre dossier
appelez pour avoir l'heure du rendez vous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés